



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

Communiqué de presse

25 janvier 2023

La BCE renforce la coopération avec les six États membres de l'UE ne faisant pas partie de la supervision bancaire européenne

- La BCE signe un protocole d'accord avec les autorités compétentes nationales de six États membres de l'UE ne faisant pas partie de la supervision bancaire européenne
- Les pays concernés par le protocole d'accord sont la République tchèque, le Danemark, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Suède
- Le protocole d'accord renforce la coopération prudentielle grâce à un partage d'informations et favorise une culture de supervision commune

La Banque centrale européenne (BCE) a conclu ce jour un protocole d'accord ([Memorandum of Understanding, MoU](#)) avec les autorités compétentes nationales (ACN) de six États membres de l'UE ne faisant pas partie de la supervision bancaire européenne. Le protocole d'accord fournira un cadre à l'usage de la République tchèque, du Danemark, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie et de la Suède afin de partager des informations et de coordonner les activités prudentielles.

L'accord a pour objectif de renforcer encore la coopération prudentielle au niveau européen. Il s'appuie sur la culture de coopération déjà solide qui existe entre la BCE et les ACN de l'UE non participantes et qui résulte des travaux de l'Autorité bancaire européenne.

Le protocole d'accord fournit un cadre aux États membres afin d'échanger régulièrement des informations sur les sujets et questions de surveillance prudentielle concernant les établissements supervisés transfrontières, ainsi que sur les méthodologies, approches et priorités prudentielles.

Le protocole d'accord encourage également la BCE et les ACN à s'informer mutuellement des mesures prévues qui peuvent être pertinentes pour les missions d'une autre autorité. Cela peut

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Communiqué de presse / 25 janvier 2023

La BCE renforce la coopération avec les six États membres de l'UE ne faisant pas partie de la supervision bancaire européenne

contribuer à réduire les risques de fragmentation sur les marchés bancaires européens lors des périodes de tensions.

La BCE tient à renforcer la coopération avec les ACN des États membres ne participant pas à la supervision européenne, en raison de la forte interdépendance des systèmes bancaires. Certaines banques supervisées par la BCE ont des filiales dans ces États membres ou des expositions de crédit importantes vis-à-vis d'eux et y réalisent une part significative de leurs activités. Inversement, certains établissements établis dans des États membres non participants ont également une présence importante dans des juridictions supervisées par la supervision bancaire européenne.

Le protocole d'accord est conclu conformément à l'obligation légale pour la BCE et les autorités compétentes de l'Union européenne de signer un protocole d'accord en matière prudentielle, tel que défini dans l'article 3, paragraphe 6, du règlement MSU.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Clara Martín Marqués](#) au : +49 69 1344 17919.

Notes

- La BCE négocie des protocoles d'accord avec des autorités nationales et internationales afin d'établir des cadres stables de collaboration et de partage de l'information pour la supervision coordonnée des banques et de leurs filiales et succursales transfrontières. Les protocoles d'accord sont publiés sur une [page](#) dédiée du site internet de la BCE consacré à la supervision bancaire.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France